

Les feux de camp, les foyers extérieurs et les feux d'artifice sont réglementés par plusieurs municipalités. En début d'été, il est important de rappeler cette réglementation aux citoyens afin qu'ils célèbrent en toute sécurité.

Activités proposées :

Visites dans certains quartiers et les terrains de camping sur les risques d'incendie avec les feux extérieurs et les feux d'artifice.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
Assurez-vous d'avoir en main les outils pour organiser vos activités de prévention.						
3	4	5	6	7	8	9
Planifiez pour la période estivale des visites dans les terrains de camping et les lieux de villégiature sur les risques d'incendie liés aux feux extérieurs et aux feux d'artifice.		Planifiez pour juillet des visites dans les immeubles à logements pour rappeler les principales mesures de sécurité à prendre après un déménagement.				
10	11	12	13	14	15	16
		Consultez les initiatives municipales pour d'autres idées d'activités.*				
17	18	19	20	21	22	23
	Préparez un communiqué sur le déménagement à l'aide du modèle disponible dans le site Web du Ministère.*		Procurez-vous le conseil de prévention <i>La prévention, ça se déménage!</i> et faites-le paraître dans les bulletins et journaux locaux au début de juillet.**			
24	25	26	27	28	29	30
Fête nationale du Québec		Commencez les visites des terrains de camping et des lieux de villégiature planifiées au début du mois.		Transmettez le communiqué sur le déménagement aux médias locaux pour diffusion immédiate.*		

Boîte à outils

CONSEILS DE PRÉVENTION

Passer l'été... bien protégé
Les feux qui réchauffent les coeurs
Y'a de l'électricité dans l'air...

FICHES D'INFORMATION

Les dangers de l'électricité
Les pièces pyrotechniques
Les feux extérieurs

GUIDE PRATIQUE

Les visites de prévention des incendies dans les résidences

MODÈLE DE COMMUNIQUÉ

Le déménagement